

ONZE



ANTONY / BAGNEUX / BOURG-LA-REINE / CHATENAY-MALABRY
CHATILLON / CLAMART / FONTENAY-AUX-ROSES / MALAKOFF
MONTRouGE / LE PLESSIS-ROBINSON / SCEAUX

Vallée Sud
Grand Paris

N°7 PRINTEMPS 2024

Vallée Sud - Grand Paris, territoire de lecture

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

SOMMAIRE

Développement durable

- Rapport développement durable : des résultats concrets 4
- Signature de la charte vélo 7

Décryptage

- PLUi : arrêt du projet avant l'enquête publique 10

Votre intercommunalité en action

- Collecte des déchets alimentaires, mode d'emploi 12
- Les encombrants à la demande sur tout le Territoire 14
- Défi Zéro déchet : la saison 6 bat son plein 16
- Rénovation du conservatoire Darius Milhaud 17
- Cadre de vie : de nouveaux aménagements végétalisés 18
- Vallée Sud – Grand Paris, Territoire de lecture 20

Portrait

- Laurent Massoutier, direction des travaux d'infrastructures 23

Retour en images

24

À vos côtés

- Vallée Sud Emploi : localisez vos antennes 26
- Des entreprises innovantes sur le Territoire 29
- Le CLIC : un service utile aux seniors et aux aidants 30

Patrimoine

- La Maison Richelieu à Bagneux 33

Agenda culturel

34

Tribunes

38

Vallée Sud Pratique

39

7



30



ONZE le magazine de votre intercommunalité ■ Printemps 2024 ■ N°7 - N° ISSN 2803-4570 ■ Directeur de la publication: Yves COSCAS ■ Comité de rédaction: Dominique Albasini, directrice de la communication et JP2 Conseil. Ont participé à ce numéro : Pascal Jehanno, Selma Ghodri, Chouchane Djergaïan ■ Photographes : Viviane Basquine, Getty, Unikeye, Vallée Sud – Grand Paris ■ Rédaction, conception et réalisation : JP2 Conseil ■ Impression: Le Réveil de la Marne ■ Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales ■ Publicité: CMP Alexis Birman 06 66 68 19 56 ■ Distribution: CHAMPAR ■ Consultez notre site internet : valleesud.fr ■ mail : communication@valleesud.fr

VALLÉE SUD – GRAND PARIS LA CULTURE À L'HONNEUR

12



20



33



Je suis particulièrement heureux de mettre à l'honneur la culture, et plus spécifiquement la lecture, dans ce nouveau numéro du Onze. En cette période d'inflation, où les budgets dédiés à la culture sont parfois les premiers à être sacrifiés, je me réjouis que nous ayons décidé au contraire d'encourager l'accès à la culture en procédant à une augmentation significative des subventions aux théâtres, à la mise en place d'un nouveau portail médiathèques, à la promotion de nombreux prix (des lecteurs, des bébés lecteurs ou encore du manga), et à bien d'autres initiatives. Notre volonté est de cultiver un environnement propice à l'épanouissement intellectuel et créatif de nos enfants et de tous les habitants du territoire.

Dans ce numéro, je suis également très satisfait d'avoir signé la première charte vélo d'Ile-de-France qui va nous permettre d'avancer plus vite sur le vélo. Cette charte d'engagements réciproques avec les associations cyclistes du Territoire fondée sur l'écoute et le dialogue régulier vise à faciliter une démarche partenariale pour l'amélioration et la promotion de la circulation cycliste.

Cette initiative, fruit d'une concertation active, va se traduire par des actions concrètes et nous allons pouvoir cette année procéder aux premières livraisons d'aménagements de pistes cyclables à Montrouge et à Clamart. Nous avons également livré des places vélo sécurisées à Malakoff et de prochaines arrivent à Antony, Bagneux et Fontenay-aux-Roses, renforçant notre engagement en faveur de la mobilité douce et durable, action qui s'inscrit dans le cadre du Plan vélo.

Si la nature nous apprendra toujours la modestie, je me réjouis de constater que nos actions en faveur de la transition écologique commencent à produire des résultats tangibles. Notre Rapport Développement Durable récemment publié témoigne de nos efforts soutenus pour réduire notre impact environnemental avec 85% des actions de notre Plan Climat Air Energie Territorial réalisées ou en cours de réalisation.

Ensemble, continuons à construire un avenir où durabilité, culture et qualité de vie sont au cœur de notre projet commun.

Jean-Didier BERGER
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris

Vallée Sud – Grand Paris : Cap sur un avenir durable

Voté lors du Conseil Territorial du 6 février dernier et publié sur le site internet de Vallée Sud - Grand Paris, le rapport de développement durable incarne la volonté du Territoire de répondre aux enjeux de la transition écologique, tout en se positionnant comme un instrument de suivi des actions inscrites au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il aborde de manière transversale tous les aspects économique, social et environnemental du développement durable. Cette approche globale et l'introduction de nouveaux indicateurs permettent de cerner l'impact des actions menées au sein du Territoire. Les objectifs ambitieux du PCAET regroupent 53 actions dont 85% sont déjà

réalisées en cours de réalisation soulignant l'engagement concret de Vallée Sud - Grand Paris pour la construction d'un avenir durable.

Un grand nombre d'actions déployées

LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Le secteur des transports, émetteur de 27% des gaz à effet de serre du Territoire, est au cœur de la transition écologique. En 2023, le Territoire a restructuré son réseau de bus : Vallée Sud Bus. Avec 10 lignes réaménagées dont 1/3 fonctionne à l'énergie électrique et une enveloppe annuelle de 5 millions d'euros, le Territoire a augmenté de 20% le nombre de kilomètres

Désormais, 100% des projets d'aménagement au sein de Vallée Sud – Grand Paris intègrent des espaces végétalisés, incarnant un engagement fort en faveur de la transition écologique. Le récent rapport de développement durable publié démontre l'avancée significative du Territoire vers un avenir durable.

parcourus par les opérateurs, soit une augmentation de 140 000km depuis 2023. Ainsi, le nombre d'arrêts a été étendu et la fréquence de passage amplifiée.

38% des bus de Vallée Sud roulent à l'énergie électrique



LES PROJETS DE VÉGÉTALISATION

Vallée Sud - Grand Paris souhaite offrir à ses habitants un cadre de vie agréable par la mise en œuvre de politiques de végétalisation. Actuellement, tous les projets de requalification de voirie intègrent des espaces végétalisés. Les résultats concrets de cette stratégie se matérialisent par la création de plus de 1810m² d'espaces végétalisés, l'aménagement de 1239m² de stationnement en pavés infiltrants, la plantation de plus de 130 arbres et le renouvellement de 50 arbres d'alignement sur plusieurs projets de voirie du Territoire.

LA GESTION DES DÉCHETS

Vallée Sud - Grand Paris conduit notamment une politique de réduction du nombre de déchets collectés. Les résultats concrets de cette politique sont manifestes : entre

Aménagement de **1 239 m²** de stationnements traités en pavés infiltrants

Rue Gambetta à Fontenay-aux-Roses
Rue H. Roederer à Chatenay-Malabry
Rue de la Vanne à Montrouge

2019 et 2022, une diminution de 2% de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant sur le Territoire a été atteinte. De plus, depuis le déploiement du service de collecte des encombrants à la demande, Vallée Sud Recycle, le tonnage collecté a été multiplié par six permettant de mieux trier et valoriser les déchets collectés. Actuellement, **88% des déchets collectés sur le Territoire sont valorisés.**

+112% de collectes réalisées par Vallée Sud Recycle entre 2021-2022 et 2022-2023

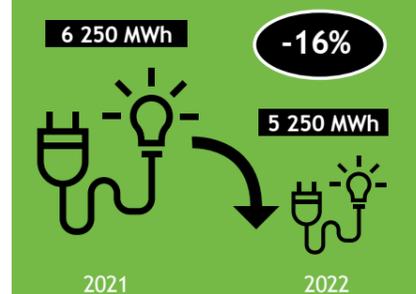


LE SECTEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

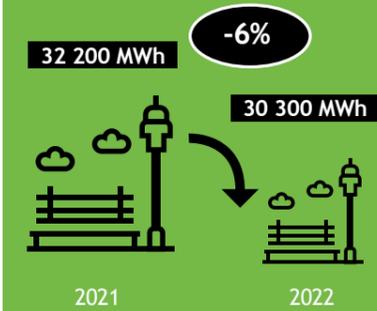
Pour répondre aux impératifs de réduction de la consommation d'énergie, Vallée Sud - Grand Paris a pour objectif de réduire de 46% la consommation de ses bâtiments et de 19% la consommation de ses piscines d'ici 2025.

En 2022, le Territoire a obtenu une diminution de 6% de la consommation d'énergie de ses équipements et une baisse de

Diminution de **16%** de la consommation d'énergie liée à l'éclairage public entre 2021 et 2022



Diminution de **6%** des consommations d'énergie réalisée dans les équipements de VSGP entre 2021 et 2022

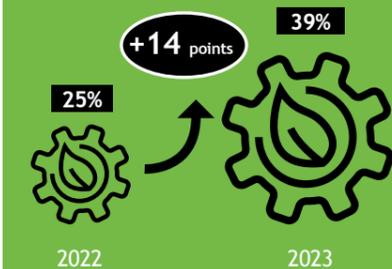


16% de la consommation de l'éclairage public. La rénovation récente de l'Aquapol de Montrouge, a permis un gain d'efficacité énergétique de l'équipement de 42% avec des réductions de la consommation de gaz de 27%, et d'électricité de 22%.

LA CRÉATION D'UN BUDGET VERT

Le budget vert est une démarche visant à évaluer l'impact environnemental des dépenses budgétaires des collectivités. Vallée Sud - Grand Paris a adopté cette approche en se dotant d'un budget vert spécifiquement dédié à ses dépenses de

39% des dépenses de fonctionnement classées comme favorables ou "très favorables" dans la démarche de budget vert pour l'année 2023 contre 25% en 2022



fonctionnement. Les résultats sont probants : pour l'année 2023, 39% des dépenses ont été qualifiées de favorables ou très favorables contre 25% en 2022. Une hausse remarquable de 14 points !

Une intercommunalité au service de ses habitants

Vallée Sud - Grand Paris accorde une grande importance à la qualité de ses services, se distinguant en tant que première intercommunalité française certifiée Qualivilles pour 5 de ses équipements en 2023. Cette démarche vise à replacer l'utilisateur au cœur des préoccupations du Territoire, avec des services couvrant l'accueil, l'information, l'orientation et les réponses aux usagers. Les enquêtes de

satisfactions menées auprès des usagers ont octroyé une note supérieure à 8/10 à Vallée Sud - Grand Paris.

La proximité et la qualité du cadre de vie des habitants restent des priorités au cœur des engagements de votre intercommunalité.



Le rapport Développement Durable de Vallée Sud - Grand Paris est consultable sur le site valleesud.fr

Trois questions à Jacqueline BELHOMME, Vice-présidente en charge du développement durable, Maire de Malakoff.



Onze : Quel rôle essentiel jouent les indicateurs au sein d'un rapport sur le développement durable ?

Jacqueline Belhomme : *Les indicateurs nous permettent de mesurer le niveau de mise en œuvre du PCAET et la pertinence de nos actions.*

Onze : Pouvez-vous citer des exemples de projets de développement durable mis en place par Vallée Sud - Grand Paris et expliquer leur contribution aux objectifs du PCAET ?

Jacqueline Belhomme : *85% des actions prévues sont réalisées ou engagées, parmi lesquelles la restructuration du réseau de bus ou l'augmentation de la part de déchets valorisés. Il y a aussi l'augmentation du recours aux clauses d'insertion, pour favoriser le retour à l'emploi, ou la mise en place du permis de louer, pour lutter contre le mal-logement.*

Onze : Quels sont les projets que Vallée Sud - Grand Paris prévoit d'explorer pour renforcer sa stratégie de développement durable ?

Jacqueline Belhomme : *Parmi les projets à venir, citons l'aménagement du terrain de la Sygrie à Châtenay-Malabry, qui accueillera une école du développement durable, une ressourcerie et une station d'hydrogène. Et nous devons répondre, avec la SEM Vallée Sud Renov, à un énorme enjeu de rénovation énergétique des logements.*

Vallée Sud - Grand Paris : pionnière dans la promotion du vélo

Vallée Sud - Grand Paris est la 1^{re} interco d'Île-de-France à avoir signé une Charte d'engagements réciproques avec les associations vélo du Territoire.

Le 19 décembre 2023, Vallée Sud-Grand Paris franchit un nouveau cap dans son engagement en faveur des mobilités actives avec la signature de la Charte d'engagements réciproques avec les associations vélo du Territoire.



Signature de la charte vélo par Jean-Didier Berger, Président de Vallée Sud - Grand Paris, en présence d'Etienne Lengereau, vice-président en charge des transports et mobilités, Carl Segaud, vice-président en charge de l'aménagement et de la voirie, Jacqueline Belhomme, vice-présidente en charge du développement durable et les représentants des associations (MDB Bagneux, BLR à vélo, Vélo piéton Châtillon, Déralleurs de Clamart, FAR à vélo, Dynamo Malakoff, MDB Montrouge, Sceaux à Vélo, Un vélo dans Châtenay, CCM Vélo Club de Châtenay-Malabry et ASVCM Section Cyclotourisme).

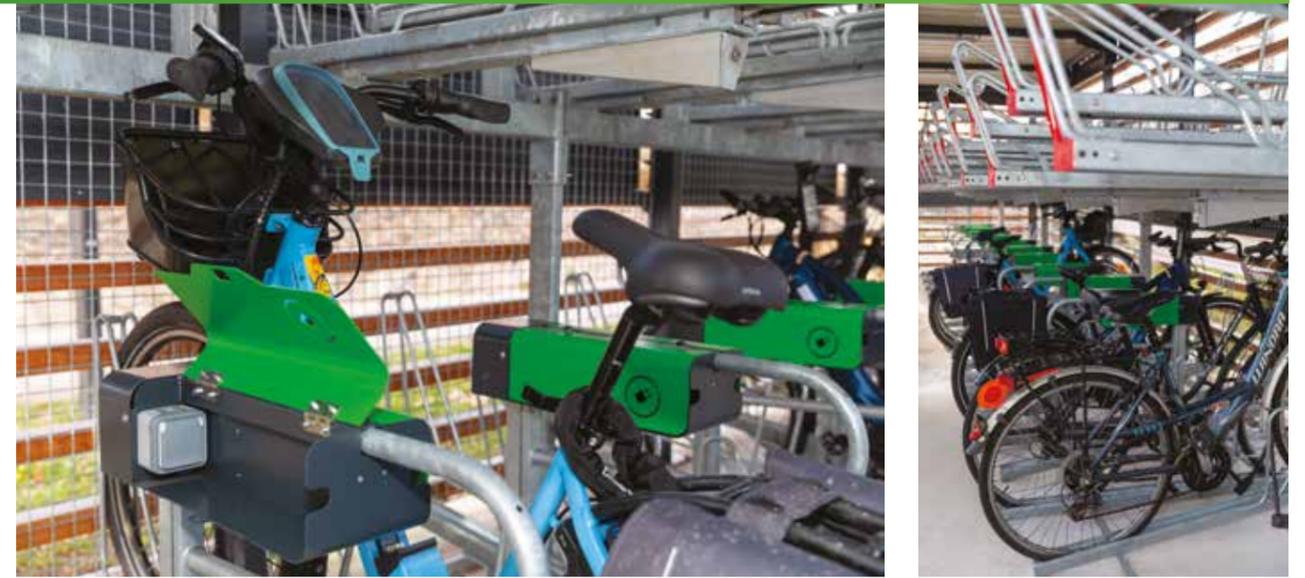
Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Vallée Sud - Grand Paris place la mobilité active au cœur de ses préoccupations avec l'objectif ambitieux d'augmenter de 15% les déplacements domicile-travail à vélo d'ici 2050. Fondée sur l'écoute et le dialogue régulier, la charte vélo facilite une démarche partenariale visant à l'amélioration et à la promotion de la circulation cycliste. Grâce à cette coopération, les intérêts de chaque partie prenante, qu'il s'agisse des automobilistes, des usagers ou des cyclistes, seront pris en compte de

manière équilibrée, assurant ainsi une vision durable pour le développement du réseau cyclable dans le Territoire.

Un plan ambitieux et concerté

Les deux principaux obstacles à l'utilisation du vélo sont le manque de stationnement sécurisé et les préoccupations relatives à la sécurité des cyclistes. C'est tout le sens du Plan vélo du Territoire, élaboré en concertation avec les onze communes qui le composent et les associations vélos.

Avec une forte population active dont la majorité travaille au sein du Territoire, l'objectif du Plan vélo est de créer un réseau cyclable cohérent, continu et sûr pour promouvoir les modes actifs, en supprimant les ruptures et les discontinuités. Ce réseau vise à faciliter l'utilisation du vélo pour les déplacements utilitaires, à apaiser la circulation et à améliorer l'accessibilité aux transports publics, favorisant ainsi l'intermodalité vélo-transports en commun. En outre, le Plan vise à améliorer les liaisons touristiques et de loisirs.



10km de nouvelles pistes en un an

Afin de créer un réseau qui s'appuiera sur un maillage d'aménagements cyclables continu, étendu et sécurisé, Vallée Sud - Grand Paris investit pour les aménagements cyclables d'intérêt territorial dans le cadre du Plan Vélo. L'objectif est de passer d'un réseau d'aménagements cyclables de 175km à 250km. Le plan vélo tend également à résorber les coupures urbaines, nées de l'évolution historique du Territoire, créées principalement par les liaisons viaries ou ferroviaires.

Ainsi, 261 panneaux cédez-le-passage ont été aménagés spécifiquement pour les vélos et les aménagements cyclables ont augmenté de 6% entre 2021 et 2022 passant de 175km à 185km.



1080 places de stationnement créées

La pratique du vélo ne pourra se développer de manière pérenne sans augmenter la capacité de stationnements dédiés. Ainsi, le nombre de stationnement libre sur le Territoire a augmenté de 18% entre 2022 et 2023 soit 890 places supplémentaires pour 6000 places.

Plus de 1000 places sécurisées seront disponibles d'ici 2025, pour permettre aux usagers de garer leur vélo en toute sécurité. Les emplacements sont à définir en coordination avec les villes pour le stationnement hors gare. Actuellement, le nombre de stationnements sécurisés sur le Territoire a augmenté de 91% entre 2022 et 2023 soit 190 places supplémentaires pour 400 places.

Des aménagements cyclables dans les projets de voirie

L'avenue Jean-Baptiste Clément, à Clamart, s'apprête à devenir une véritable voie verte. Après travaux, 745 mètres d'aménagements cyclables seront ajoutés à l'infrastructure existante. Cette extension conséquente contribuera à créer une piste cyclable de 1575 mètres vise à établir une connexion entre le Bois de Clamart et le centre-ville, offrant ainsi une alternative durable et attrayante pour les déplacements quotidiens. Cette piste constitue un maillon essentiel dans le réseau cyclable du Territoire, renforçant ainsi l'accessibilité à des zones clés et améliorant la connectivité globale du réseau. Les cyclistes pourront également profiter de nouveaux aménagements cyclables rue de la Vanne à Montrouge. Au cœur de cette rénovation, une piste cyclable d'1,50 mètre de large à contre-sens de la circulation tout

au long de la voie sera mise en place. Pour encourager l'usage du vélo, des appuis deux-roues seront installés, offrant des points d'attache pratiques et sécurisés pour les cyclistes. De plus, des stationnements réservés aux vélos seront aménagés, facilitant ainsi les arrêts courts et prolongés.

À Sceaux, l'avenue du Président Roosevelt prévoit une piste bidirectionnelle de 3 mètres de large, assurant la pérennité de la piste provisoire actuelle. En longeant le Parc de Sceaux, cette nouvelle voie offre aux cyclistes un itinéraire vers la départementale. À Châtenay-Malabry, l'avenue Jean Jaurès, s'étendant sur environ 1 km, bénéficiera d'un réaménagement débutant cette année. La future bande cyclable facilitera une liaison Est-Ouest au sein de la commune, connectant le parc de Sceaux et la coulée verte d'un côté, et le parc de la Vallée aux Loups avec son arboretum de l'autre. Cette liaison traversera deux artères majeures de la commune, la rue Jean Longuet (accès au centre-ville) et l'avenue Roger Salengro (accès au RER B Robinson et au Tram T10).

À terme, ce sont 5km d'aménagements cyclables prévus dans les projets de voirie 2024 et 7,2km en 2025 soulignant l'engagement continu du Territoire en faveur des mobilités actives.

LE CHIFFRE

Plus de **1000** places sécurisées seront disponibles d'ici 2025

Consignes vélos sécurisées disponibles sur le territoire



Déjà disponibles : 558 places

- Gare de Clamart : 40 places
- Bourg-la-Reine : 151 places
- Fontenay-aux-Roses : 20 places
- Antony : 58 places
- Châtillon-Montrouge : 56 places
- La Croix de Berny : 76 places
- Hôpital Béclère : 20 places
- Malakoff Plateau de Vanves : 77 places
- Malakoff Etienne Dolet : 60 places

Disponibles en 2024 : 240 places

- Les Baconnets Nord : 20 places
- Barbara : 60 places
- Lucie Aubrac : 120 places
- Fontenay-aux-Roses Nord : 20 places
- Parc des Sports (T10) : 20 places

L'abonnement au service est gratuit pour les détenteurs du Pass Navigo. Pour en bénéficier et s'abonner, flashez ce QRCode :



Nouvelle étape pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Conseil Territorial du 14 décembre 2023 a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Une étape importante avant l'enquête publique et l'approbation définitive.



Séminaire des élus du Territoire pour préparer le PLUi, en novembre 2023

Résultat d'une longue concertation menée auprès des habitants et d'un travail collaboratif avec les Maires, les élus et les services concernés des onze villes de notre Territoire, le projet du PLUi est devenu concret. Le PLUi va être maintenant examiné par les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, organismes environnementaux, chambres consulaires...) puis soumis à enquête publique avant l'été, où tous les habitants du Territoire seront invités à donner leur avis et faire part de leurs remarques. Le PLUi ne sera définitivement approuvé qu'à l'issue de cette procédure à la fin de l'année 2024. Début 2025, le PLUi entrera en vigueur et se substituera aux onze PLU communaux.

Des enjeux du PADD à la traduction réglementaire

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a défini les axes stra-

tégiques pour assurer un développement harmonieux et équilibré du Territoire : faire de Vallée Sud - Grand Paris un territoire durable, acteur de la transition écologique, mais aussi un territoire attractif et accueillant pour y vivre, étudier et travailler. Le PLUi traduit ces objectifs sous plusieurs formes : le règlement écrit, les documents graphiques et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques et sectorielles).

Un document essentiel pour l'aménagement de notre Territoire

Le règlement du PLUi est le support incontournable pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il définit pour chaque zone les constructions et activités autorisées ou interdites, les règles d'aspects, d'implantation et de formes des constructions ainsi que les règles d'es-

paces verts. Il porte également toutes les règles concernant les réseaux et les équipements.

Premières OAP intercommunales

Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) est un secteur délimité où l'échelle réglementaire est la plus fine. Le PLUi institue 2 OAP thématiques sur l'environnement et les mobilités. Et pour la première fois 6 OAP sectorielles intercommunales ont été définies, traduisant une volonté des Maires de transversalité dans des secteurs d'aménagements stratégiques, comme le secteur des Blagis pour les communes de Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux, ou la Gare de Châtillon-Montrouge pour les communes de Bagneux, Malakoff, Châtillon et Montrouge. 38 OAP sectorielles communales, issues en partie des PLU



Les zones définies dans le PLUi



Le Planning de l'élaboration du PLUi

communaux, sont également instituées, tout en étant renforcées sur le plan environnemental.

Pour un Territoire durable

Promouvoir une nature en ville adaptée, de qualité et favorable à la biodiversité est l'un des objectifs du PADD. Le PLUi le transcrit dans ses règles et impose pour la première fois, une part minimale de pleine terre au sein de l'ensemble des zones urbaines et instaure des obligations de plantation d'arbres. De nouvelles zones protégées sont également créées en complément des OAP, de la Trame verte et de la Trame bleue. Des règles sont érigées pour valoriser la présence de l'eau, élément qui participe à la qualité du cadre de vie et améliorer la gestion de l'eau dans l'existant et dans les projets urbains. La réouverture et la renaturation de la Bièvre, au sud du Territoire, en sont la manifestation la plus forte.

Le PLUi de Vallée Sud – Grand Paris, encadré par des textes supra-communaux.

- L'élaboration du PLUi a pris en compte les documents cadres suivants :
- SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) qui fixe des objectifs en matière de démographie et de densité urbaine,
 - SCoT (Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris)
 - PDUiF (Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France)
 - SRCE (Schéma de cohérence écologique)
 - SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Bièvre
 - SRHH (Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement)



Tous les documents constitutifs du PLUi sont consultables sur le site : valleesud.fr

Collecte des déchets alimentaires : Facile et utile !

Lancée depuis le 1^{er} janvier 2024 dans les secteurs pavillonnaires, la 1^{re} phase de déploiement de la collecte des déchets alimentaires concerne 50 000 foyers du Territoire.



C'est un nouveau geste de tri auquel se sont vite habitués les habitants des secteurs pavillonnaires. À l'issue du premier mois de collecte, 91,12 tonnes de déchets alimentaires avaient déjà été récupérées. Un excellent démarrage pour cette démarche responsable et durable puisque les déchets alimentaires, qui représentent 30 % de nos poubelles et sont composés à 70% d'eau, ne sont pas incinérés mais transformés en compost ou en biogaz. Vallée Sud - Grand Paris assure une valorisation à 100% des déchets alimentaires collectés, grâce

au procédé de méthanisation. Ce processus permet de convertir un kilogramme de déchets alimentaires en 378kWh, équivalant à la consommation mensuelle moyenne d'électricité des foyers français !

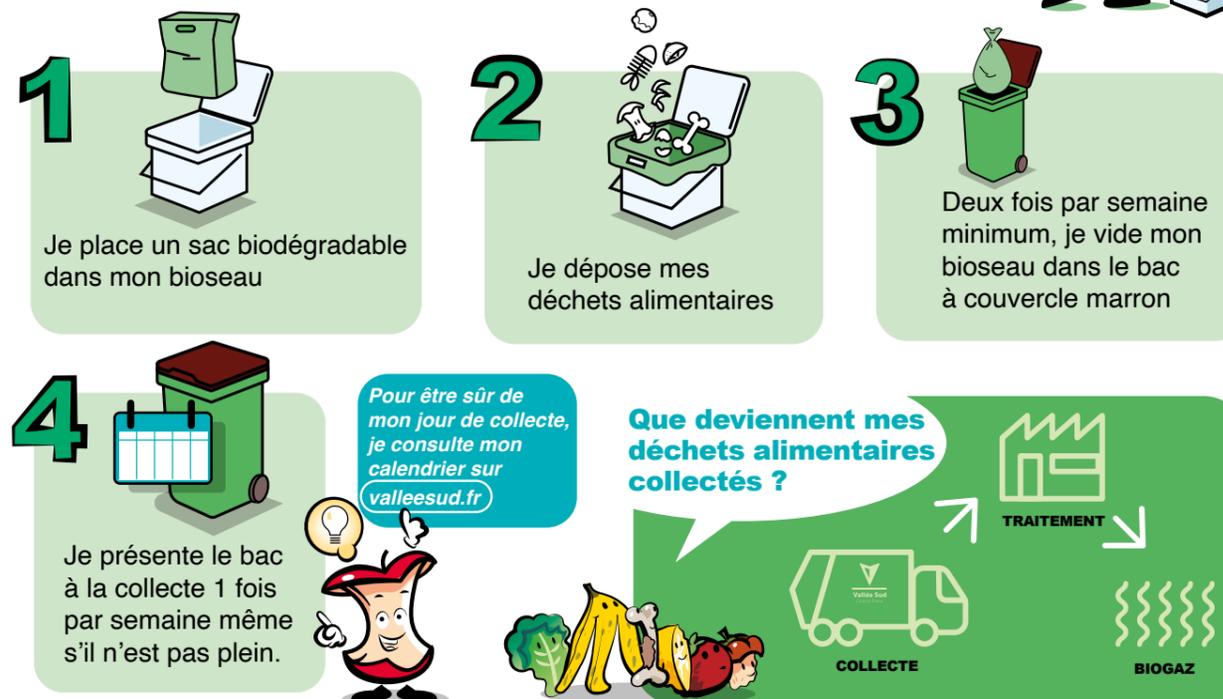
Vallée Sud - Grand Paris est l'une des premières intercommunalités à déployer la collecte des déchets alimentaires sur l'ensemble de ses communes. C'est un nouveau cap dans la réalisation de l'objectif de moins 15% de déchets en 2030.

Sensibiliser et accompagner
Pour faciliter la mise en œuvre de cette

nouvelle collecte, les équipes de Vallée Sud - Grand Paris accompagnent les habitants concernés avec la fourniture du matériel nécessaire (bioseau et nouveau bac) et un guide exhaustif afin de bien trier les déchets alimentaires. Retrouvez ci-après, infos et conseils pour bien réussir la collecte des déchets alimentaires !

Pour toute information :
- valleesud.fr
- 0 800 02 92 92 (appel gratuit)

Les 4 étapes pour trier vos déchets alimentaires.



Ce qui va dans le bac

- les déchets de préparation de repas
- les restes de repas
- le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- les aliments périmés sans emballage
- l'essuie-tout

Ce qui ne va pas dans le bac

- les aliments encore emballés (les aliments doivent être déposés sans l'emballage)
- les sacs plastiques
- les excréments
- les litières
- les déchets de jardin (collectés via la collecte des déchets végétaux)

Suis-je obligé de trier mes biodéchets ?

Vous triez déjà les végétaux de jardin et pour certains, vous compostez une partie de vos déchets alimentaires. Avec la loi Anti-Gaspillage pour l'Economie Circulaire (AGEC), cette obligation de tri s'applique à tous. Votre intercommunalité s'engage à agir pour relever ces enjeux écologiques. Ainsi la collecte des déchets alimentaire, déjà expérimentée sur deux quartiers du territoire depuis 2021 et 2023, s'est déployée dans les secteurs pavillonnaires au 1^{er} janvier 2024 et s'étendra jusqu'en 2025 pour l'ensemble des habitants du Territoire.

Dois-je arrêter de composter si je souhaite utiliser le service de collecte des déchets alimentaires ?

Non, ces services sont complémentaires. En effet, les déchets alimentaires de type viande/poisson peuvent être collectés, alors qu'il vaut mieux éviter de les déposer dans un composteur, pour suivre un mode de valorisation différent.



Vallée Sud Recycle : Un service personnalisé pour vos encombrants

Étendu à l'ensemble des habitants des 11 villes du Territoire depuis le 1^{er} janvier 2024, le service d'enlèvement des encombrants à la demande est apprécié par les usagers et connaît un grand succès !



1

L'opérateur vérifie le rendez-vous et la nature des encombrants à collecter



2

Les encombrants sont photographiés avant l'enlèvement.



3

Les objets sont collectés dans des camions spécifiques



4

L'opérateur consigne sur sa tablette la preuve de l'enlèvement par une photo.



LES CHIFFRES

53 184 rendez-vous pris en 2023
2 650 tonnes d'encombrants collectés

Avec 53 184 rendez-vous honorés en 2023 et 2 650 tonnes d'encombrants collectés, Vallée Sud Recycle s'est imposé comme un service de proximité, moderne et efficace, de votre intercommunalité. Facile d'utilisation et flexible, Vallée Sud Recycle permet de diminuer le temps d'exposition des encombrants sur l'espace public. Depuis le 1^{er} janvier 2024, les habitants de Bagneux, Malakoff, Montrouge et Sceaux ont rejoint ceux des sept autres villes du Territoire. En un mois, 7135 rendez-vous ont été pris.

Étape 1 : le rendez-vous

Après des travaux, un emménagement, un grand rangement salubre, vous avez de gros objets, des gravats ou des cartons dont vous souhaitez vous débarrasser. Avec Vallée Sud Recycle, plus besoin d'attendre le jour mensuel de ramassage des encombrants pour vous en débarrasser. Il suffit de prendre rendez-vous via le site valleesud.fr en indiquant la date et l'horaire choisis ainsi que le type d'objets à collecter. Si vous n'êtes pas familier d'internet, la prise de rendez-vous

est également possible par téléphone. Lorsque le rendez-vous est validé, vous recevez un QRcode à apposer sur les objets pour authentifier la demande.

Étape 2 : le dépôt

Les encombrants doivent être déposés au plus près de l'adresse indiquée et ne peuvent dépasser trois m³. Il est important de respecter les horaires de sortie (veille au soir pour un retrait le matin et le matin pour un retrait dans l'après-midi) afin de ne pas encombrer les trottoirs trop longtemps. Les déchets toxiques et les déchets d'équipements électrique et électronique sont admis. Le QRcode ou le code chiffré qui vous a été communiqué doit être bien visible pour les collecteurs.

Étape 3 : la collecte

Les équipes de Vallée Sud Recycle fonctionnent par tournée, préparée en amont selon les rendez-vous fixés. Sur site, les collecteurs authentifient les objets à récupérer grâce à une tablette numérique qui scanne le QRcode. Cette validation permet l'enlèvement.

Celui-ci réalisé, le collecteur prend une photo du site dégagé afin de permettre le contrôle de la procédure. L'utilisateur est prévenu de la fin de la collecte.

Que deviennent les encombrants ?

Les objets collectés sont ensuite adressés dans un centre de tri et dirigés dans des filières de valorisation spécifiques. Plusieurs moyens sont mis en place pour permettre la collecte séparée des déchets favorisant un tri plus précis : un véhicule spécifique pour les déchets toxiques, un véhicule plateau pour les gravats et les déchets électriques et électroniques, ainsi qu'un véhicule dédié aux encombrants avec un tri réalisé dès l'arrivée au centre de tri pour séparer le bois, la ferraille, les grands cartons, etc.

Cet avantage environnemental est précieux et contribue à réaliser l'objectif que votre intercommunalité s'est fixé dans son Plan Climat Energie Air Territorial : atteindre 100 % de déchets recyclés d'ici 2030.

Les déchèteries permanentes à votre disposition

Vallée Sud Recycle remplace les collectes mensuelles des encombrants mais également les déchetteries mobiles et les collectes en apport volontaire des toxiques. Deux déchèteries permanentes restent à disposition des habitants du Territoire :

Pour les habitants de Bagneux, Clamart, Châtillon, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge :

- Déchèterie de Meudon : Route du pavé des gardes - Rond-Point des Bruyères

Pour les habitants d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Sceaux et le Plessis-Robinson :

- Déchèterie territoriale de Verrières-le-Buisson : avenue Georges Pompidou / rue du Paradis

Attention : pour ces deux sites, la prise de rendez-vous préalable est nécessaire.

Infos et inscriptions : valleesud.fr / gestion des déchets.

Pour en savoir plus sur Vallée Sud Recycle, flashez ce QRcode :

Pour toute question : 0 800 02 92 92 (appel gratuit)



Zéro déchet : un défi durable !

Réduire ses déchets est un défi qu'ont accepté plus de 200 foyers répartis sur tout le Territoire. Pour sa 6^e édition, le défi Zéro Déchet innove !



Les plus nombreux sont à Antony ! Pour cette nouvelle saison du défi zéro déchet entamée en octobre dernier, près des trois quarts des candidats tentent l'aventure pour la première fois, encadrés par l'équipe dédiée de Vallée Sud – Grand Paris.



Tendre au zéro déchet ne doit pas être une contrainte. La clé du succès est de changer progressivement ses habitudes pour les intégrer dans une nouvelle routine quotidienne. C'est l'objectif du défi dont les participants sont invités à peser régulièrement leurs déchets pour mesurer le résultat de leurs efforts et la baisse constatée. Afin de créer une véritable communauté parmi les membres et aider les nouveaux à s'intégrer facilement dans cette démarche environnementale, l'accent a été mis cette année sur le partage d'expérience.

Des nouveautés pour la saison 6

Pour cette nouvelle saison, un groupe a été mis en place par secteur géographique avec un référent chargé d'animer l'espace de discussion et favoriser le partage, l'échange, le don ainsi que le covoiturage pour se rendre aux ateliers. Ces groupes,

très dynamiques, permettent de fluidifier les échanges entre participants et peuvent mener à bien des projets pour aller plus loin dans la démarche. Cela peut aller du reportage photo des ateliers ou se retrouver en dehors du Défi pour un moment convivial à des projets plus complexes comme créer un jardin partagé, mettre en place un composteur au sein de son immeuble, ne rien acheter de neuf, créer un repair café...

Des ateliers sur-mesure !

Consommer et cuisiner autrement, fabriquer ses produits d'entretien ou de cosmétique, réparer ses vêtements pour

leur redonner vie et les embellir, toutes ces méthodes sont utiles pour réduire la production de ses déchets. En quelques semaines, l'équipe du défi zéro déchet a déjà organisé une trentaine d'ateliers pratiques pour initier les participants à la fabrication maison, à la cuisine ou la couture. A chaque fois, dans une ambiance très conviviale, recettes, trucs et astuces sont partagés avec la satisfaction de l'apprentissage réussi et le désir de recommencer chez soi. Certains ateliers Zéro Déchet sont ouverts au public, sans inscription préalable au défi. Les modalités de participation sont disponibles sur le site valleesud.fr.

« Participer au défi est une manière de se mettre en mouvement, de réfléchir sur son quotidien, d'adopter de nouvelles pratiques et de se poser les bonnes questions, comme vérifier la réparabilité avant d'acheter. C'est aussi créer du lien, découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles personnes. »

Sylvia, Référente du groupe de Châtenay-Malabry, 1^{ère} participation du défi.

Darius Milhaud bientôt prêt !

Dernière ligne droite pour les travaux du conservatoire d'Antony qui bénéficie d'une rénovation importante pour améliorer sa performance énergétique et le confort des usagers.



Dans le cadre de la transition écologique, la rénovation énergétique de ses bâtiments est une priorité pour votre intercommunalité. Les travaux effectués au conservatoire d'Antony, qui sera prêt à accueillir ses élèves à la rentrée de septembre, sont exemplaires dans leurs objectifs et leur réalisation.

Diminuer la consommation d'énergie par deux

Construit en 1996, le conservatoire Darius

Milhaud présentait une performance énergétique obsolète et ne garantissait plus un confort d'usage optimal. Avec des objectifs ambitieux de réduction des consommations, la rénovation du bâtiment s'est concentrée sur la ventilation, notamment celle des salles de classes, le confort thermique et la lutte contre les îlots de chaleur (terrasse), le changement de l'éclairage, une production de chauffage plus performante et l'installation d'outils de suivi de la performance énergétique.



Un lieu encore plus agréable et convivial

Afin d'offrir aux utilisateurs, élèves et professeurs, des conditions d'accueil et d'enseignement confortables, le conservatoire a fait peau neuve. Le hall d'accueil a été transformé et rendu plus chaleureux et lumineux par l'utilisation du bois. Les salles de cours et l'espace administratif ont été rénovés pour de meilleures conditions d'usage acoustique et thermique. Le confort de l'Auditorium a également été renforcé par le changement total des sièges. Le montant total des travaux de cette opération importante s'élève à 4,3 millions d'euros, dont 1,5 millions de subvention obtenues auprès du Fonds vert et de la Dotation de soutien à l'investissement local (Préfecture des Hauts-de-Seine).

LES CHIFFRES

- 57 % de consommation d'énergie finale
- 38 % de consommation d'énergie primaire
- 74 % d'émissions de gaz à effet de serre

Cadre de vie : de nouveaux aménagements végétalisés



Avenue Jean-Baptiste Clément à Clamart – section rue du Plessis Piquet / Châtillon

Nature des travaux : Voirie / Eclairage public / Végétalisation

Les travaux avenue Jean-Baptiste Clément à Clamart – section rue du Plessis Piquet / Châtillon - visent à accentuer son embellissement, créer des espaces végétalisés et favoriser les modes de déplacement doux. Le projet permettra d'adapter le domaine public aux PMR, de sécuriser la circulation piétonne tout en modernisant l'éclairage public. Après travaux, 32 arbres d'alignement seront plantés contribuant à la réduction des îlots de chaleur. 745 mètres d'aménagements cyclables seront également sécurisés.

Fin des travaux : Mai 2024



Rue La Boissière à Fontenay-aux-Roses

Nature des travaux : Voirie / Végétalisation

Les travaux de la rue La Boissière s'inscrivent dans la continuité des rénovations des places de la Cavée et de Gaulle. La requalification de la rue vise à adapter le domaine public aux PMR, sécuriser la circulation piétonne, reconfigurer l'intersection avec la rue Georges Bronne, et accorder une place significative aux piétons près du marché couvert ainsi qu'aux espaces végétalisés.

Les places de stationnement seront traitées en pavés non jointifs pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.

Fin des travaux : février 2024



Rue Michel Voisin à Sceaux

Nature des travaux : Voirie / Eclairage public / Végétalisation

Vallée Sud - Grand Paris, en collaboration avec la Ville de Sceaux, entreprendra prochainement le réaménagement de la rue Michel Voisin sur sa section comprise entre le boulevard Colbert et l'avenue du Président Roosevelt. La requalification de la rue comprendra des ajustements pour adapter le domaine public aux PMR et sécuriser la circulation piétonne. Une zone de rencontre sera instaurée, favorisant la coexistence harmonieuse des différents modes de déplacement, de la voiture aux piétons et cyclistes. Le réaménagement inclura également une rénovation complète de l'éclairage public. Le projet prévoit également la création d'espaces végétalisés et les zones de stationnement seront traitées en pavés infiltrants à joints enherbés, favorisant une gestion écologique des eaux pluviales.

Début des travaux : février 2024



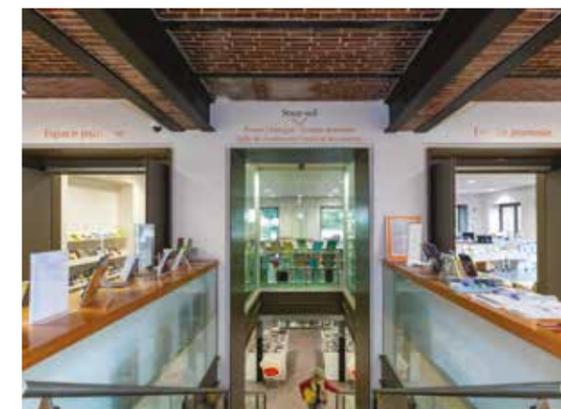
Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, Vallée Sud – Grand Paris s'est engagée à réduire les îlots de chaleur urbains. Dans quelques mois, ce seront les enfants de l'école Jean Jaurès au Plessis-Robinson qui profiteront d'un nouveau projet de végétalisation de la cour dans laquelle 16 arbres seront plantés, 254m² de surface végétalisée et plus de 70% de la surface sera perméable !

Vallée Sud Médiathèques, le nouveau réseau culturel

Vallée Sud - Grand Paris place la culture au cœur de ses priorités avec le lancement prochain d'un portail internet commun pour les médiathèques. Zoom sur ces lieux de vie du Territoire.



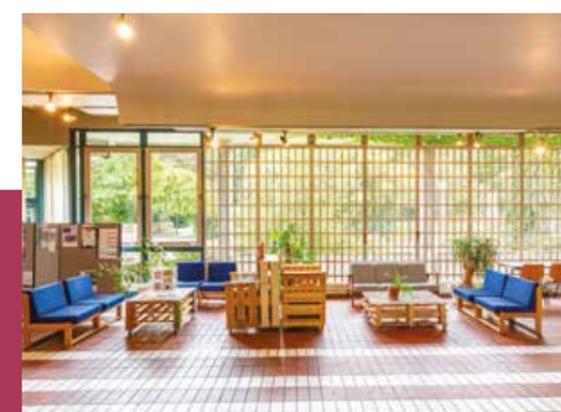
Médiathèque de Fontenay-aux-Roses



Médiathèque de la Buanderie à Clamart



Médiathèque Pablo Neruda à Malakoff



Médiathèque Louis Aragon à Bagneux



LE CHIFFRE

914 098 ouvrages ont été empruntés dans nos médiathèques en 2023.

Des édifices au patrimoine exceptionnel

Quatre villes, Bagneux, Clamart, Malakoff et Fontenay-aux-Roses, ont choisi de créer un réseau de médiathèques et bibliothèques d'exception. Au cœur de ce réseau, cinq médiathèques et trois bibliothèques rayonnent, parmi lesquelles

se distinguent des bijoux architecturaux. La médiathèque de Fontenay-aux-Roses, abritée dans le Château Sainte-Barbe du XVIII^e siècle, évoque une page d'histoire rénovée par une extension contemporaine. À Clamart, la médiathèque La Buanderie, témoin du XIX^e siècle, côtoie la modernité de la médiathèque François-Mitterrand, inaugurée en 2007 par Robert Badinter.

Horaires étendus, accès gratuit, nouveau portail

Depuis 2021, le Territoire a choisi d'étendre les horaires afin d'offrir une accessibilité maximale aux habitants permettant ainsi à plus de 24 000 lecteurs inscrits de profiter d'offres culturelles riches et variées.

Le Territoire lancera le 2 mai prochain, un nouveau portail internet commun, «Vallée Sud Médiathèques». Ce portail centralisera le catalogue des quatre médiathèques, permettant aux lecteurs de naviguer librement à travers les documents disponibles et ressources numériques gratuites. L'inscription dans l'une des médiathèques, gratuite pour les habitants des quatre

villes, donnera accès à l'emprunt, mais aussi à tout un panel d'offres numériques en ligne : Films en vod, cours d'anglais, presse en ligne, concerts de la Philharmonie, documentaires, jeux, animations etc... Une réelle mine pour les amoureux de la culture et un réseau pour vous transporter dans une expérience de lecture fluide et accessible.

De nombreux rendez-vous littéraires !

• 2^e édition du Prix du Manga en mars prochain

Parce que le manga jeunesse connaît une véritable explosion depuis une dizaine d'années, Vallée Sud - Grand Paris a créé le Prix du Manga. Nos cinq médiathèques travaillent depuis un an en étroite collaboration avec divers club manga et ont ensemble déterminé une sélection de dix titres jeunesse. Jusqu'au mois de juin, tous les adolescents du Territoire sont invités à lire ces titres et à voter pour leur manga préféré. Des ateliers et conférences autour du manga sont proposés dans les médiathèques pour accompagner la création du Prix.



Projet du nouveau portail Vallée Sud Médiathèques

• 5^e édition du Prix des bébés lecteurs en décembre prochain

Le prix littéraire des plus jeunes votants du territoire ! Ils ont moins de trois ans, et votent déjà. Ce prix a été créé pour promouvoir, favoriser, donner accès à la lecture dès le plus jeune âge, et il a reçu le très prestigieux label Premières Pages (Label du ministère de la Culture). Créé en partenariat avec les structures petite enfance et les médiathèques des quatre

villes, ce prix donne le droit de vote par procuration aux tout-petits ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance. En 2023, 2500 bébés ont voté ainsi que 700 professionnels !

• 1^{re} édition du Prix des lecteurs en décembre prochain

Dédié à la littérature adulte, le Prix des lecteurs du Territoire promeut la lecture, sa richesse et sa diversité. Il sera



Les gardiens du temple : Les bibliothécaires

Derrière chaque étagère se tient un gardien du savoir, un bibliothécaire dédié à la mission de service public. Bien plus qu'une simple gardienne de livres, cette figure souvent méconnue œuvre à maintenir une veille constante sur l'actualité littéraire. Les bibliothécaires sont des guides passionnés, façonnant des espaces culturels où la lecture devient un véritable loisir. Ils orchestrent des ateliers, invitent des artistes, et créent des ponts entre la littérature et d'autres formes d'expression artistique.

Ainsi, Vallée Sud Grand Paris se positionne comme un Territoire de lecture innovant, célébrant le passé tout en se tournant résolument vers l'avenir. À travers ses médiathèques, elle tisse des liens culturels, favorise la diversité de la lecture, et encourage ses habitants dans l'exploration du savoir et de l'art.

officiellement lancé en décembre prochain. Les cinq médiathèques travaillent à la sélection de plusieurs titres parus en 2024 dans cinq catégories (roman français, roman étranger, roman détente, roman noir, poésie). Tous les habitants sont

invités à lire la sélection et à voter pour son titre préféré. Une série de rencontres littéraires avec des auteurs de la sélection et de moments privilégiés avec les médiathécaires sont proposés tout au long de l'année, pour plonger dans ces ouvrages.

Laurent Massoutier, Chef du secteur ouest à la direction des travaux d'infrastructures



Ingénieur en Travaux publics, Laurent Massoutier supervise les travaux d'infrastructure pour 5 villes du Territoire et les aménagements vélos sur l'ensemble de votre intercommunalité. Une fonction essentielle à l'aune des nombreux projets d'aménagements durables de Vallée Sud – Grand Paris.

tiers mais récemment il y a eu une vraie prise de conscience des conséquences du changement climatique. La désimperméabilisation des sols et la lutte contre les îlots de chaleur sont des objectifs intégrés dans nos projets. Aujourd'hui on s'autorise des pavés avec des joints enherbés, on utilise du béton désactivé clair et les matériaux ont un pourcentage de recyclage assez important. Tout cela contribue à réaliser des aménagements plus durables et à l'amélioration du cadre de vie.

Trois questions à Philippe Laurent, Vice-Président chargé de la culture et des universités, Maire de Sceaux.



Onze : Quelle place revêt la lecture dans la politique culturelle de Vallée Sud - Grand Paris ?

Philippe Laurent : La lecture est de loin l'activité culturelle qui contribue le plus à la construction de soi, au développement du langage chez les tout-petits, au développement de l'esprit critique et de l'imaginaire chez les plus grands, et de ce fait, nous y portons une attention particulière en travaillant à sa promotion et à sa diffusion sur le territoire. Les Prix littéraires (Prix des Bébés lecteurs, Prix du Manga) créés en partenariat avec les médiathèques sont des prétextes pour rencontrer les habitants et les sensibiliser à la lecture. Il y a un Prix pour chaque génération.

Onze : En quoi les médiathèques constituent-elles des « lieux de vie » pour les habitants du Territoire ?

Philippe Laurent : Nous avons remarqué, grâce à une étude du ministère de la Culture datant de 2016, que la grande majorité des 15-35 ans fréquentent les médiathèques sans emprunter de livres, et donc, pour le plaisir de profiter des espaces, des animations proposées, des ordinateurs pour travailler. Les équipes des médiathèques nous l'ont confirmé : les médiathèques sont devenues des lieux de vie, des espaces de lien social privilégiés.

Onze : Comment Vallée Sud - Grand Paris contribue-t-elle à optimiser le fonctionnement des médiathèques et à diversifier l'offre proposée ?

Philippe Laurent : Le dimanche étant une journée pilier pour les étudiants qui travaillent leurs examens, nous avons augmenté l'amplitude des horaires d'ouverture en 2022, pour que les médiathèques soient ouvertes tous les dimanches, et en continu les mercredis et samedis. En outre, nous proposons des activités culturelles supplémentaires pour enfants et adultes le dimanche. Nous renouvelons régulièrement l'offre de service : les vinyles et leurs platines ont fait leur entrée fin 2023, mais aussi le prêt de liseuses, tablettes et livres numériques. La médiathèque est un lieu dynamique, que l'on se doit de faire évoluer. Un jour nous pourrions peut-être y emprunter des instruments de musique ! Qui sait ?

Onze : Quel fut votre parcours avant d'intégrer Vallée Sud - Grand Paris en 2021 ?

Laurent Massoutier : Avoir vu mon père construire deux maisons, seul, en autodidacte, m'a donné l'envie des constructions ! J'ai un peu hésité avec la chimie, puis j'ai choisi de suivre le cursus de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris où j'ai obtenu le diplôme d'ingénieur. J'ai travaillé un temps dans le privé, puis rejoint une collectivité en Seine-Saint-Denis pour m'occuper d'assainissement. J'y ai trouvé du sens, par la diversité des projets, les différents contacts que l'on peut avoir et le service public. J'ai poursuivi dans cette voie en passant le concours d'ingénieur territorial. Après avoir été Directeur des Services Techniques d'une petite ville de l'Essonne, j'ai occupé le poste de directeur de la voirie à Clamart, avant d'intégrer Vallée Sud - Grand Paris.

Onze : Comment définiriez-vous votre fonction ?

Laurent Massoutier : Je fais beaucoup de coordination pour à la fois accompagner les trois chargés d'opération dans mon secteur, afin que les différents projets avancent correctement de la conception à la réalisation. Et d'une manière plus

générale, j'assure le suivi du programme d'investissement sur cinq communes (Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Le Plessis-Robinson et Malakoff) et le lien avec les concessionnaires pour coordonner les interventions sur tout le Territoire. Et j'ai en charge directe deux opérations importantes : la végétalisation du centre-ville de Clamart et l'aménagement de la voie verte.

Onze : Vous êtes aussi un homme de terrain !

Laurent Massoutier : Les deux sont liés. J'aime organiser les opérations pour atteindre l'objectif, mais aussi sur le terrain, voir concrètement en phase de réalisation comment le projet sort de terre, l'adapter en fonction des contraintes... Et puis, il y a aussi tous les contacts avec les habitants, les commerçants... Le fait que l'on concerte en amont facilite la gestion du chantier notamment parce que les gens ne découvrent pas le projet le jour où le chantier démarre.

Onze : Quelles sont les évolutions notables en matière d'aménagement de voirie ?

Laurent Massoutier : Il y eu des évolutions techniques qui facilitent les chan-

Onze : On vous sent heureux et fier de remplir vos missions...

Laurent Massoutier : Nous avons en effet un service assez jeune avec des ingénieurs vraiment investis qui font le max pour que les projets aboutissent avec les objectifs fixés. Parmi les réalisations en cours, la piétonnisation / végétalisation du centre-ville de Clamart est un projet structurant, un projet de ville. On a regardé toutes les problématiques de circulation, de stationnement, les transports en commun, les déplacements vélo. Il y a eu une longue phase de concertation avec les riverains, les représentants de quartier, les commerçants, les concessionnaires, c'est un projet complexe qui me tient à cœur.

Onze : Votre prochain grand chantier ?

Laurent Massoutier : La requalification de l'avenue Jean Jaurès à Châtenay-Malabry. L'avenue sera végétalisée, nous allons utiliser des matériaux qualitatifs dans un site en partie classé... C'est une grande opération qui va débiter au printemps.



1

1 à 4 Montrouge : inauguration de l'Aquapol rénové

L'Aquapol a brillé de ses mille feux lors de la soirée célébrant sa réouverture, le 10 novembre dernier, après des travaux de rénovation, destinés à améliorer le confort des usagers et réduire la consommation énergétique de l'établissement. Ainsi, les travaux ont permis un gain de 42% d'efficacité énergétique. La visite du nouveau hall d'accueil des chaufferies, la découverte du solarium entièrement rénové et végétalisé ont conquis les invités. En présence du président Jean-Didier Berger, d'Etienne Lengereau, Maire de Montrouge et vice-président du Territoire, de Nadège Azzaz, vice-présidente du Territoire chargée des sports, et Fatou Mano, sous-préfète, la soirée s'est poursuivie par des démonstrations de sauvetage et de natation synchronisée.

5 Plantation des premiers arbres de la végétalisation du centre-ville de Clamart

Développer la place de la nature en ville est l'un des axes de la politique d'aménagement de Vallée Sud - Grand Paris en faveur de la transition écologique. C'est le cas de la végétalisation du centre-ville de Clamart. Pour marquer la plantation des premiers arbres de haute tige sur site, les enfants de l'accueil de loisirs de l'école de la

Mairie ont entouré Jean-Didier Berger, président de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Clamart.

6 et 7 Signature de la charte vélo et inauguration de consigne sécurisée

Le 19 décembre 2023, la signature de la 1^{re} charte vélo entre Vallée Sud - Grand Paris et les associations vélo du Territoire témoigne des engagements réciproques pour développer le vélo. À Malakoff le 27 janvier 2024, inauguration d'un nouveau parking vélo sécurisé au métro plateau de Vanves, en présence du président Jean-Didier Berger, de la vice-présidente et Maire de Malakoff, Jacqueline Belhomme, et de Florence de Pampelonne, administratrice d'IDFM.

8 à 10 Sceaux : du nouveau aux Gémeaux

Le nouveau hall et les espaces d'accueil et de convivialité du théâtre des Gémeaux à Sceaux ont été officiellement inaugurés le mercredi 7 février, en présence du président Jean-Didier Berger, Philippe Laurent, vice-président du Territoire en charge de la culture et Maire de Sceaux, Isabelle Florennes, sénatrice des Hauts-de-Seine, et Benoît Trevisani, sous-préfet. Au son d'un trio de jazz, élus et amis des Gémeaux ont découvert et apprécié le décor convivial et chaleureux du hall, du foyer bar et des nouveaux espaces, agrémentés de bois et d'un nouveau mobilier.



8



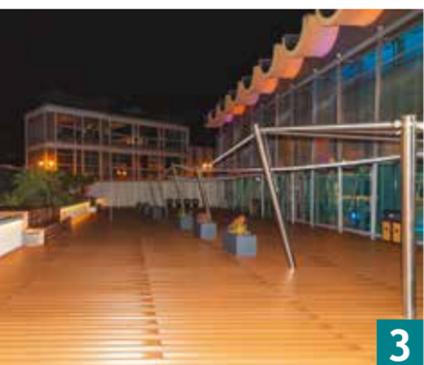
2



9



10



3



4



5



6



7

Vallée Sud Emploi, un acteur de l'emploi local

Cette structure dédiée aux entreprises et aux habitants du Territoire de Vallée Sud-Grand Paris a pour mission de faciliter l'accès à l'emploi local.

Vallée Sud Emploi est le service du Territoire dédié à l'emploi. Il est actif sur les onze villes du territoire à savoir Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Montrouge et Sceaux. Sa mission consiste à rapprocher les emplois des lieux de vie des candidats et de jouer la carte de la proximité. L'Insee a mis en évidence que près de 190 000 habitants de Vallée Sud - Grand Paris exerçaient aussi leur activité professionnelle sur ce même territoire, ce qui contribue à son dynamisme. L'objectif est d'aller encore plus loin.

Une interface entre habitants et entreprises

Avec plus de 34 000 établissements commerciaux implantés sur son Territoire, Vallée Sud-Grand Paris est indéniablement l'un des grands bassins d'emploi de la région parisienne. Particulièrement attractif, nombre de grandes entreprises ont décidé de s'y installer, comme Safran, Schlumberger, Pfizer, Orange, Bayard Presse ou Hachette Livre... Le Territoire est aussi riche de très nombreuses PME, commerces et d'employeurs publics (villes, hôpitaux...). Vallée Sud Emploi aide les entreprises qui cherchent à recruter en favorisant le contact direct entre les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion avec les recruteurs du ter-

ritoire pour permettre à chacun de trouver les moyens de construire son avenir. Afin de réduire les discriminations, VSE propose une diversité de moyens de rencontre entre habitants et employeurs : visite d'entreprise ou découverte métier, immersion professionnelle, parrainage-marrainage, alternance, clauses sociales d'insertion, avec des recrutements dits « alternatifs » : recrutement par le sport (match job), entretien sans CV, etc. Pour les jeunes de 16 à 25 ans du territoire, une aide spécifique est proposée avec tous les dispositifs d'une mission locale, pour accompagner le projet professionnel, l'apprentissage et l'accès à l'emploi, notamment avec le contrat engagement jeunes (CEJ).

Une plateforme dédiée à l'emploi local

L'interface est également numérique avec la plateforme emploi.valleesud.fr (Hellowork) qui permet la recherche et le dépôt gratuits d'offres d'emploi, d'alternance, de stage, de même que la création de compte recruteur et candidat pour accéder à un suivi. Elle recense l'actualité des événements emploi du territoire.

De plus, pour permettre aux entreprises de développer leurs activités, Vallée Sud Emploi propose un premier niveau d'information en ressources humaines aux TPE-PME ainsi que des ateliers collectifs (recruter via les réseaux sociaux, développer sa marque employeur, etc.).

Vallée Sud Emploi se déplace sur le territoire

En plus des deux antennes, VSE a des permanences d'une demi-journée à une journée dans les villes de Clamart, Châtillon, Malakoff, Montrouge,

Sceaux et, depuis octobre 2023 à Fontenay-aux-Roses. Lors de ces permanences, jeunes et adultes peuvent bénéficier d'une première rencontre et débiter un suivi chez Vallée Sud Emploi. Toutes les personnes souhaitant poursuivre leurs démarches sont

ensuite reçues au siège social à Antony ou à l'antenne de Bagneux. Elles peuvent ainsi profiter d'un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié.

1 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/7632025>

LES SITES D'ACCUEIL DE VALLÉE SUD EMPLOI

JEUDI, 9-12 H / 14 H-17 H
Espace Angela Davis
2, rue Augustine Variot - Malakoff

MARDI, 10 H-12 H / 13 H 30-17 H
Espace Colucci
88, rue Racine - Montrouge

JEUDI, 9-12 H / 13 H 30-18 H
Bureau d'information jeunesse
Impasse Samson - Châtillon

ANTENNE
27 bis, rue Salvador Allende - Bagneux

JEUDI, 9-12 H / 13 H 30-17 H 30
Maison de la solidarité et de l'emploi
30, rue Gabriel Péri - Clamart

LUNDI, 14 H - 17 H
Espace Joséphine Baker
68, rue Gabriel Péri - Fontenay-aux-Roses

MERCREDI, 14 H-17 H 30
La Rotonde
48, bis rue de Bagneux - Sceaux

SIÈGE SOCIAL
42, av. Aristide Briand - Antony

emploi.valleesud.fr
EMPLOI - FORMATION - APPRENTISSAGE

Sur rendez-vous
01 55 59 44 95
contact.emploi@valleesud.fr

La réponse locale à vos besoins



Trois questions à Elie de Saint Jores, Président de Vallée Sud Emploi



Onze : Quel est votre parcours ?

Elie de Saint Jores : J'ai été professeur formateur puis consultant management et directeur de centre de formation. J'ai donc travaillé avec de nombreux partenaires. Maire adjoint chargé du développement économique et de l'emploi de Châtenay-Malabry et conseiller territorial, j'ai toujours suivi l'emploi et l'insertion, je siège au conseil d'administration de Vallée Sud Emploi.

Onze : Comment souhaitez-vous faire évoluer Vallée Sud Emploi ?

Elie de Saint Jores : Je tiens à poursuivre les actions de ma prédécesseuse, Chantal Brault, à qui je rends hommage. Je veux aussi développer l'interface avec tous les secteurs professionnels du Territoire, c'est-à-dire les PME et commerçants, les grands groupes, le secteur de l'économie sociale et solidaire ainsi que nos villes qui ont des besoins d'emploi importants. Je veux aussi améliorer l'emploi pour tous les publics, à savoir ceux qui sont le plus éloigné de l'emploi, les jeunes diplômés, les seniors et les personnes en transition professionnelle qui sont de plus en plus nombreuses.

Onze : Quels moyens allez-vous mettre en œuvre ?

Elie de Saint Jores : Il existe déjà un certain nombre de choses comme les sessions de recrutement. Je souhaite aussi renforcer la mise en relation entre les entreprises et les chercheurs d'emploi. Il va aussi falloir s'adapter aux nouvelles méthodes de recrutement des sociétés en étant à l'écoute de tous. D'autant qu'avec l'Intelligence Artificielle il existe de nouvelles solutions qu'il va falloir mettre en place.

Le chiffre :

Plus de **20 000 jeunes**
et **1 000 adultes** ont été
accompagnés par VSE depuis 6 ans, ainsi
que près de 1 500 entreprises en 5 ans.

SALON
Décllic
Emploi
RECRUTEMENT · ALTERNANCE
Jeudi 16 mai 2024
ESPACE MAISON BLANCHE
2 Av. Saint-Exupéry, 92320 Châtillon
10H30 > 17H



Offres d'emploi
Apprentissage
Conseils
Ateliers

Accès
M ligne 13 Châtillon-Montrouge

Décllic'Emploi : nouveau rendez-vous en mai !

Le **16 mai 2024** Vallée Sud Emploi, Vallée Sud - Grand Paris et Châtillon organisent la deuxième édition de Décllic'Emploi. Véritable salon de l'emploi local, cet événement permettra à toutes et tous de rencontrer des recruteurs de 10h30 à 17 heures. L'année dernière le salon qui se déroulait à Montrouge avait permis de recevoir 1 100 personnes. Pour s'inscrire il suffit d'adresser un mail à contact.emploi@valleesud.fr

Vallée Sud, territoire d'entreprises innovantes

Par sa localisation et son attractivité, votre intercommunalité attire de nombreuses jeunes entreprises innovantes. Zoom sur deux d'entre elles, implantées à Châtillon et à Sceaux.



AUUM pense à l'avenir

Créé le 15 janvier 2019 par Clément Houllier, Thomas Munoz, Mathieu Bourhis et Maxime Prieto, AUUM (acronyme de « arrêtons l'usage unique maintenant ») a décidé de totalement « repenser le nettoyage. « C'est un domaine qui a peu évolué et il existe des enjeux majeurs sur la réutilisation des ressources » explique son Directeur Général, Clément Houllier. Après trois ans de recherche et développement, leur société a réussi à mettre au point la machine Auum-S qui permet de nettoyer, désinfecter et sécher un verre en 10 secondes et ainsi éviter l'utilisation de gobelets jetables. Celle-ci fonctionne tellement bien qu'elle a séduit de nombreuses entreprises parmi lesquelles L'Oréal, Essilor, LVMH, Hermès Total énergies, Vinci... « 22 entreprises du CAC 40 nous font confiance. Nous avons plus de 300 clients en France, au Bénélux et en Suisse » confie Clément Houllier heureux avant d'ajouter : « nous sommes une société industrielle qui a la vocation de regrouper tout le monde sous le même toit. Nous avons choisi de nous installer

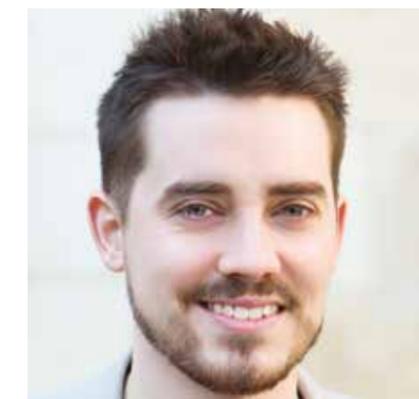
à Châtillon car nous cherchions un lieu assez grand et proche de nos clients qui sont en région parisienne. Nous souhaitons aussi une proximité avec le métro. Nous apprécions l'environnement du Territoire Vallée Sud-Grand Paris et comptons y rester ». En ce qui concerne l'avenir, AUUM espère bien continuer de grandir et accélérer sa croissance en France et à l'étranger. Pour cela la société réfléchit déjà à la création de nouveaux produits en cherchant des solutions pour les emballages de nourriture, des produits cosmétiques... **Contact :** clement@uum.fr et <https://www.uum.com/>

Sedipec protège contre les intempéries

Certaines histoires d'entreprises sont particulièrement étonnantes. Tel est le cas pour Sedipec. Manager à EDF puis banquier, son fondateur Jonathan Flahaut se rend compte un jour que 40 % du territoire français est en zone inondable. Afin de protéger la population il décide de s'associer avec Pierre Jean Goupil un professionnel des aspects in-

dustriels et techniques et David Delanoy pour les aspects financiers. Après deux ans de recherche et développement ils finissent par déposer un brevet pour un système de protection anti-inondations connecté en temps réel aux systèmes d'alerte et développent un réseau de poseurs. Leur idée est tellement bonne que leur chiffre d'affaires explose. En 2020, il est de 350 000 euros. L'année suivante il fait plus que doubler puisqu'il atteint 800 000 euros et en 2022 il est monté à 1,3 millions d'euros. Si l'entreprise a décidé de s'installer à Sceaux, sur le Territoire ce n'est pas par hasard comme l'explique Jonathan Flahaut : « Nous avons choisi Vallée Sud-Grand Paris pour son économie et son réseau d'entreprises. Nous avons été récompensés par le Prix de l'innovation Vallée Sud-Grand Paris ce qui nous a apporté beaucoup de contacts et de nombreux maires font appel à nous pour protéger des établissements ». Afin de poursuivre sur leur lancée, ils viennent d'ouvrir la plateforme Floody qui offre un large choix de produits de protection contre les inondations. De quoi assurer à Sedipec un avenir radieux.

Plus d'informations : <https://sedipec.com/> et <https://floody.fr/>



Soutenir les aînés et les aidants

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique accompagne les seniors pour favoriser le bien vieillir.

L'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus

Vieillir est parfois source de soucis. Lorsque les aînés gagnent en âge, ils ont souvent la volonté de rester chez eux plutôt que de devoir résider dans un lieu spécialisé. Afin de le leur permettre, il existe de nombreuses solutions. Mais pour les mettre en place, il faut être informé et bien renseigné.

Dans ce but le CLIC propose des plans d'aides personnalisés. Sur simple demande, un coordinateur gérontologique rencontre la personne âgée de plus de soixante ans. Cette visite s'effectue de préférence à son domicile pour évaluer les besoins de la personne de la manière la plus précise possible. Concrètement, en voyant le lieu de vie, l'environnement et les habitudes de la personne, le coordinateur est à même de se rendre parfaitement compte des difficultés potentielles qu'elle peut rencontrer. D'ailleurs il est possible de bénéficier de plusieurs entretiens pour réussir à sensibiliser chacun sur la meilleure manière d'aménager son logement, se déplacer, accepter le portage de repas à domicile, des soins infirmiers... Cela permet aussi de faire comprendre que l'intervention de différents services ou de professionnels de santé n'est pas une intrusion.

Parallèlement, le coordinateur peut aussi expliquer les différents dispositifs d'aide qui existent car souvent les aménagements nécessaires représentent un coût financier. Enfin, lorsque le maintien à domicile n'est plus possible car la personne risque de se mettre en danger ou que la

famille ne peut assurer une présence, le coordinateur peut les aider en les redirigeant vers des structures d'hébergement adéquates.

Soutenir les aidants

La France compte près de 9,3 millions d'aidants. Si nombre d'entre eux arrivent à bien gérer la situation, hélas avec le temps une certaine forme d'épuisement peut se faire sentir. D'autant que soutenir un parent, un oncle, une tante, un cousin... nécessite une grande énergie et suppose de nombreux sacrifices par rapport à sa vie familiale. Afin de soutenir les aidants dans les différentes épreuves qu'ils peuvent rencontrer, le CLIC propose les services gratuits d'un psychologue spécialisé. Deux fois par mois en alternant dans les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff, celui-ci reçoit sur rendez-vous. Pour le consulter il suffit de contacter l'antenne CLIC de la commune.

Si vous habitez Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses ou Malakoff, vous connaissez certainement le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC). Cet organisme remplit plusieurs missions à destination des personnes de plus de soixante ans et des aidants.

Un réseau développé

Véritable spécialiste de l'aide, le CLIC s'appuie sur un réseau très développé dont font partie les hôpitaux et cliniques, médecins, services médico-sociaux, associations, mairies... de Vallée Sud-Grand Paris. Ce réseau aide à répondre le plus efficacement possible à toutes les demandes.

Des événements importants

Pour apporter de l'information aux aidants et aux personnes ayant soixante ans ou plus, le CLIC organise très régulièrement des conférences et des ateliers. Il a par exemple proposé des rencontres sur le thème de la mémoire pour que chacun puisse connaître des astuces pour bien l'entretenir. Il a aussi mis en place un atelier de plusieurs séances sur



le sommeil qui s'est déroulé à Malakoff. Dirigées par un animateur en prévention qui maîtrise parfaitement les questions que chacun se pose, ces séances ont permis de comprendre comment bien dormir, prendre soin de son sommeil et tout savoir sur les thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses. Le CLIC propose aussi régulièrement des « théâtre-forum » qui sont des débats conviviaux pour aborder des thématiques de manière plus légère

en faisant participer le public sur des sujets comme la nécessité d'adapter son logement, la prévention risques domestiques, etc. Pour connaître les prochains événements il suffit de consulter le site valleesud.fr. Comme l'explique Catherine Jalladeau, responsable du Clic intercommunal : « Il ne faut surtout pas hésiter à venir nous voir pour savoir qui nous sommes. Dans un premier temps cela permet de mieux nous connaître et d'antici-

per une future perte d'autonomie. Nous n'avons rien à vendre et n'imposons rien, nous respectons la liberté et le consentement de chacun, car nous sommes au service des personnes ayant soixante ans ou plus. Il est aussi important que les aidants n'attendent pas un état d'épuisement pour venir nous consulter car nous pouvons mettre des aides en place et éviter un éventuel bouleversement total lié à une situation qui se dégraderait ».

Témoignage : Denise Giudici



J'ai fait appel au CLIC pour une personne dont je m'occupais qui était très mal car je ne pouvais pas assurer toute seule. Par la suite j'ai eu des ennuis de santé et ai fait appel au CLIC qui m'a répondu très gentiment et qui a rapidement trouvé une solution. Ce service est très humain et très efficace. Il m'a bien sauvé la mise.

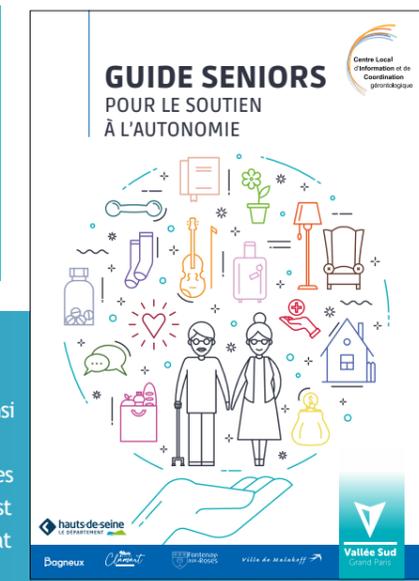
Comment contacter le CLIC

Pour se renseigner et bénéficier du CLIC il suffit d'appeler

- Pour les habitants de Bagneux : 01 42 31 68 76
- Pour les habitants de Clamart : 01 86 63 11 87
- Pour les habitants de Fontenay-aux-Roses : 01 41 13 20 79
- Pour les habitants de Malakoff : 01 47 46 75 79

Le guide des seniors

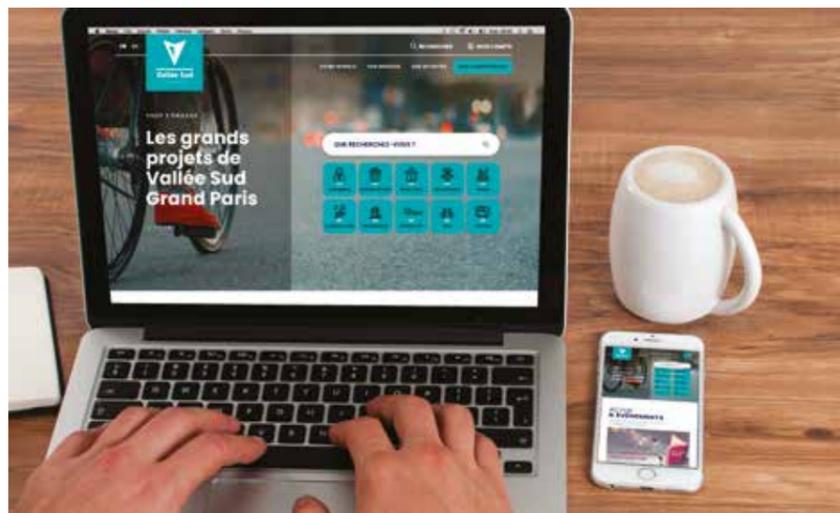
Pour que tous les habitants de Vallée Sud-Grand Paris puissent connaître le CLIC ainsi que les services dont ils peuvent bénéficier, le Territoire a publié Le guide Seniors pour le soutien à l'autonomie. Facile à lire et très pratique, ce livret contient toutes les informations utiles pour les aidants et les personnes âgées de 60 ans et plus. Il est disponible gratuitement en format papier sur demande auprès du CLIC ou en format numérique sur le site de Vallée Sud-Grand Paris - Rubrique Le CLIC.



Votre site internet fait peau neuve !

Valleesud.fr garde son identité mais innove pour davantage de fonctionnalités ! Le nouveau site de votre intercommunalité sera mis en ligne dans quelques semaines, en concomitance avec la création du portail des Médiathèques. Plus ergonomique, plus accessible et plus intuitif, valleesud.fr vous proposera de nouveaux services et de nouvelles rubriques. Responsive, il s'adaptera à tous types d'écran, ordinateur, tablettes ou téléphone.

Rendez-vous le 2 mai sur valleesud.fr



CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE CLAMART ET DE BOURG-LA-REINE / SCEAUX

CONCOURS D'ENTRÉE

CYCLE PRÉPARATOIRE
À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)
MUSIQUE

INSTRUMENTS DE L'ORCHESTRE / INSTRUMENTS POLYPHONIQUES / JAZZ

Inscriptions du 15 mars au 10 septembre 2024

Épreuves à Bourg-la-Reine et à Clamart

TOUTES LES INFORMATIONS SUR : [VALLEESUD.FR](http://valleesud.fr)



CRD de Clamart : 01 86 63 12 72 CRD de Bourg-la-Reine / Sceaux : 01 86 63 13 68



Contes et légendes d'une bâtisse balnéolaise

La Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux fut construite en 1630 par un des hommes du cardinal Richelieu, ce dernier y aurait donné des « conférences secrètes » afin d'éliminer les ennemis du Roi Louis XIII.



La légende croustillante de la « Maison Richelieu »

Au 4-6 rue Etienne Dolet, à Bagneux, aux abords d'un parc boisé, se situe la Maison de la Musique et de la Danse, dirigée par Clarissa Severo de Borba, bâtiment géré par Vallée Sud-Grand Paris depuis 2016. La bâtisse est très élégante et typique du XVII^e siècle, et la rue Etienne Dolet conserve encore les pavés d'antan, aussi bien qu'on imagine aisément les bruits des sabots de chevaux venus déposer en calèche un ami de la cour du Roi Louis XIII. La « Maison Richelieu », comme elle est communément appelée, fut construite en 1630 pour Pierre

Bignicourt, entrepreneur des Armes et armées de France, qualifié de « quincaillier ordinaire du Roi », homme du cardinal Richelieu (1585-1642). Bignicourt vendait également des armes, poudre, plomb et faisait ainsi office d'armurier. Après sa mort en 1660, plusieurs propriétaires se succèdent, dont Barthélemy Thoynard de Jouy en 1733, fermier général anobli en 1722. Le bâtiment sera par la suite acquis par la municipalité et transformé en école maternelle en 1946, puis après moult travaux, il accueille en 2006 la MMD de Bagneux. C'est à Thoynard de Jouy qu'il faut attribuer la légende des conférences secrètes : ce dernier se confiant à un pamphlétaire du nom de Bouffonidor, colporte la légende sanginaire du cardinal Richelieu.



Un pamphlétaire du nom de Bouffonidor

La lecture de l'ouvrage de Bouffonidor, *L'Ombre de Louis XV devant Minos* (1782), donne froid dans le dos : « Thoynard trouva un puits dont l'ouverture était bouchée, dans lequel étaient les ossements de plus de quarante cadavres, avec les débris de leurs vêtements,

montres, bijoux, argent... Le Cardinal avait pour habitude de tout sacrifier à son ambition, se défaisait des gens qu'il n'osait ou ne pouvait attaquer publiquement, en les comblant de caresses et de marques d'amitié. La dernière preuve était de les faire sortir par un escalier dérobé, au milieu duquel était une bascule, que ce ministre avait l'humanité de lâcher lui-même. L'on tombait alors dans un puits qui avait, au moins, cent pieds de profondeur. Les premiers qui l'essayèrent furent ceux qui l'avaient creusé. » C'est ainsi que la Maison Richelieu se fit longtemps appeler « Maison aux Oubliettes ».

Un patrimoine d'exception

En 2006, lors des grands travaux de rénovation de la Maison, des ouvriers découvrent des poutres peintes à la française, datant du XVII^e siècle, très rares en région parisienne. Les plafonds, les façades et la toiture du bâtiment ont été inscrits à l'inventaire des Monuments historiques en février 2006.

Sources : Archives municipales de la ville de Bagneux, merci à Valérie Maillot.

Expositions, concerts, projections, conférences...
découvrez une sélection des événements culturels organisés près de chez vous.



Samedi 23 mars à 20h30

QUAND JE SERAI GRANDE JE SERAI PATRICK SWAYZE - CHLOÉ OLIVERES

#SEULE EN SCÈNE, DANS LE CADRE DU FESTIVAL DRÔLE DE VALLÉE

Théâtre des Sources

Le premier seule-en-scène d'une féministe midinette, ou midiniste, ou féminette... Chloé naît dans les années quatre-vingt, grandit entre une mère gaucho MLF et les icônes de sa génération, le Patrick Swayze de Dirty Dancing et de Ghost, comme les spectacles de Patrice Chéreau et de Pina Bausch. Perdue toujours entre Beauvoir et Travolta, Chloé se dévoile à quarante ans, écartelée entre sa tendance midinette à l'eau de rose et un féminisme âpre chevillé au corps. Elle expose ses amours, sa lutte contre les schémas familiaux, sa copine de classe Mélanie Laurent, sa volonté d'émancipation et son goût pour les danses lascives.

Après un succès fou à Avignon et au Théâtre du Rond-Point, franchement, on peut le dire : on laisse pas Chloé dans un coin !

Réservation : vallescope.fr
Tarif : de 15 à 25 euros
Public : adultes



Mercredi 3 et jeudi 4 avril

PROJET NEWMAN - COMPAGNIE DU DOUBLE

#SPECTACLE

Malakoff Scène nationale - Théâtre 71

Après avoir passé de nombreuses années à fantasmer devant son écran, une mère de famille décide de tout quitter pour aller retrouver son amour : Victor Newman, héros du feuilleton Les Feux de l'amour. Avec la pensée du philosophe Günther Anders en toile de fond, Émilie Prévosteau et Amine Adjina proposent une épopée émancipatrice directement nourrie par le célèbre feuilleton télé diffusé depuis plus d'un demi-siècle. La compagnie du Double est en résidence à Malakoff scène nationale.

Renseignements et réservations : vallescope.fr
Tarif : de 5 à 28 euros
Public : adulte



Jeudi 4 avril

PLANÈTE ADO - SPÉCIAL PRIX DU MANGA

#ATELIER DE LECTURE ET DE CALLIGRAPHIE JAPONAISE
Médiathèque de Fontenay-aux-Roses

Dans le cadre du lancement du Prix du Manga de Vallée Sud - Grand Paris, les médiathèques organisent une série d'ateliers en lien avec la culture japonaise. Découvrez « planète ado - spécial manga », un moment privilégié pour des lectures de manga ainsi qu'une initiation à la calligraphie japonaise.

Renseignements : 01 86 63 13 10
Tarif : Gratuit
Public : Jeune public dès 10 ans



PAPHOS EN VÉRITÉ

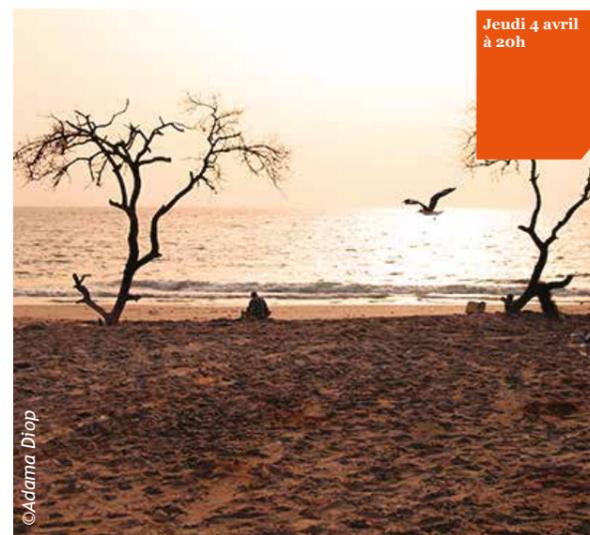
#CONCERT

Conservatoire de Fontenay-aux-Roses

À l'occasion du Festival du Flow et du Printemps de la Sculpture, le conservatoire s'invite au Théâtre des Sources pour présenter un spectacle unique réunissant musique, danse et théâtre autour du mythe de Pygmalion. Interprété par les élèves musiciens et danseurs du conservatoire, Irène FESTE (danse et chorégraphie baroque, artiste en résidence) et Bryan CHENNA (écriture et mise en scène). Coordination générale : Laure VOVARD.

Renseignements et réservations : 01 86 63 12 53 ou accueil.conservatoirefontenay@valleesud.fr
Tarif : gratuit
Public : tous publics à partir de 10 ans

Samedi 30 mars à 20h au Théâtre des Sources



Jeudi 4 avril à 20h

FAJAR OU L'ODYSSÉE DE L'HOMME QUI RÉVAIT D'ÊTRE POÈTE - ADAMA DIOP

#THÉÂTRE

Théâtre Firmin Gémier / Patrick Devedjian - L'Azimut
Une création coup-de-poing entre rêve et réalité. Malal, jeune Sénégalais, a tout pour être heureux : une femme qui l'aime, un producteur qui veut faire de lui une star du rap. Lorsque sa mère meurt brutalement, il se met à faire des rêves de plus en plus violents, qui l'entraînent dans une odyssée sans issue... Première création du comédien Adama Diop, expérience immersive et puissante. A ne pas rater !

Renseignements et réservations : vallescope.fr
Tarif : de 10 à 20 euros
Public : Tout public dès 15 ans



CONTRE-JOUR/ LUMIÈRE - PHOTO CLUB DE LA VILLE DE BAGNEUX

#EXPOSITION
Médiathèque Louis Aragon - Bagneux

La médiathèque Louis Aragon a le plaisir d'accueillir chaque année, au printemps, une importante exposition du Photo-Club de la ville de Bagneux. Chaque nouvelle thématique est une occasion renouvelée pour les membres du photo-club d'explorer toutes les possibilités qu'offre le médium photographique et pour le public de découvrir une diversité de sensibilités et de talents.

Tarif : Entrée libre
Public : Adulte

Du 5 avril au 10 mai aux horaires d'ouverture de la Médiathèque

© Stéphane Larroze



AVIS DE TEMPS FORT ! LE FESTIVAL DES ARTS DU GESTE

#THÉÂTRE, DANSE, MARIONNETTE, CLOWN
Théâtre Victor Hugo - Bagneux

Pluriels, inventifs, fédérateurs... Le festival des arts du Geste revient à Bagneux ! Le Théâtre vous donne rendez-vous pour treize jours de festivités et de spectacles émouvants, drôles, étonnants. Avis de Temps Fort, c'est une sélection de spectacles où le corps en mouvement est au cœur de la dramaturgie. Ce sont des formes multiples, touchant au théâtre, à la danse, la marionnette ou encore au clown, prenant place au plateau ou en espace public. Et pour que cette manifestation soit définitivement familiale et ludique, l'équipe du théâtre vous a concocté un beau programme d'actions culturelles, d'animations et d'ateliers en tout genre.

Renseignements et réservations : vallescope.fr
Tarif : 13 euros
Public : Tout public

du 22 avril au 4 mai



du 23 au 29 avril

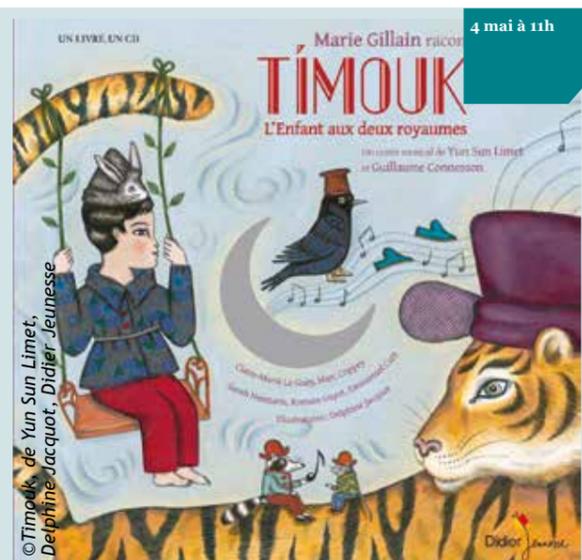
KINDS OF JAZZ FESTIVAL

#SÉRIE DE CONCERTS

Conservatoire de Bagneux

Pour sa Troisième édition, le Kinds of jazz Festival nous offre une programmation concoctée avec soin pour toucher un très large public. La créativité et la découverte seront les fils conducteurs avec des concerts en trio, quartets, sextuors ainsi que des actions culturelles et pédagogiques. Au programme du festival cette année : Leïla Olivesi, Fabrice Moreau, François Janneau, Gary Brunton entre autres...

Renseignements et réservations : vallescope.fr
Tarif : Gratuit
Public : Tout public



4 mai à 11h

TIMOUK, L'ENFANT AUX DEUX ROYAUMES

#CONTE MUSICAL

Conservatoire Henri Dutilleux - Clamart

Temps fort autour du handicap dans la pratique artistique. Sous la forme d'un « concert-présentation », les élèves des conservatoires Vallée Sud - Grand Paris, présenteront quelques-unes des actions menées pour permettre à tous de s'épanouir grâce à la musique et à la danse. Joie et partage avec le public sont au programme de ce concert !

Renseignements et réservations : vallescope.fr

Tarif : Gratuit

Public : Jeune public



4 mai à 16h

RENCONTRE LITTÉRAIRE : ARTHUR DREYFUS

#RENCONTRE D'AUTEUR
Médiathèque François Mitterrand - Clamart

Il publie son nouveau roman chez POL, La Troisième Main. Le très remarqué Arthur Dreyfus est l'invité de la médiathèque, pour une heure de conversation où il nous dévoilera ses secrets de création. Plongez dans l'œuvre de ce jeune écrivain en lice pour le Prix des lecteurs de Clamart 2024.

Renseignements et réservations : vallescope.fr

Tarif : Gratuit

Public : Adulte



14 mai à 20h30

LE PAS GRAND-CHOSE

#CONFÉRENCE SPECTACLE

Théâtre de la Piscine - l'Azimut Châtenay-Malabry

Une conférence ahurissante pour reprendre le monde à zéro. Le Pas Grand Chose, c'est le contrepoint indispensable à l'œuvre de Johann Le Guillerm : dans cette conférence ludique et « pataphysique » (la science des solutions imaginaires), l'artiste nous livre enfin quelques clés de son univers ! Comment recréer le monde à partir d'un point minimal ? Une banane est-elle vraiment ce qu'elle prétend être ? Il y a toutes ces questions dans Le Pas Grand Chose, qui nous jettent dans des gouffres métaphysiques autant qu'elles nous remplissent de gaieté. On perd nos repères, et on abandonne tous nos a priori : bluffant !

Renseignements et réservations : vallescope.fr

Tarif : de 10 à 20 euros

Public : Jeune public dès 12 ans



15 mai à 20h
au Théâtre 71 à Malakoff

SI TU VAS DEHORS

#CONTE MUSICAL

Conservatoire de Malakoff

Dans un village isolé, un enfant entend chaque soir un chant étrange provenant du dehors. Sans cesse découragé par les adultes prônant un environnement aseptisé, il entend toujours les mêmes mises en garde : "Si tu vas dehors...". La découverte du monde de l'extérieur vaut sûrement la transgression des règles, et notre protagoniste décide de sortir malgré tout pour se faire sa propre idée.

Conte musical participatif imaginé et composé par Cécile Boutaud et Célestine de Williencourt, mis en scène par Valeria Urigu avec des décors de Quentin Duroux. Avec les élèves de CM1 de l'École Élémentaire Paulette-Nardal de Malakoff, accompagnés de musiciens professionnels.

Renseignements et réservations : 01 86 63 13 91 - conservatoire.malakoff@valleesud.fr

Tarif : Gratuit

Public : Tout public



25 mai à 20h30

LILIA BENCHABANE « ATTENTION HANDICAPÉE MÉCHANTE »

#SEULE EN SCÈNE

Théâtre Jean Arp - Clamart

Lilia Benchabane, handicap et humour inclusif C'est la vision d'une fille, qui ne voit pas. C'est le récit d'une vie qui ne ressemble à aucune autre. C'est beaucoup d'autodérision et surtout un regard sans concession sur la société. À 26 ans, Lilia Benchabane n'a pas froid aux yeux. En même temps, elle est atteinte d'albinisme oculocutané, une anomalie congénitale qui la rend malvoyante. Chroniqueuse dans la bande originale sur France Inter et membre de la grande troupe du Jamel Comedy Club, sans compter les milliers de vues qu'elle cumule sur ses réseaux sociaux, Lilia Benchabane répand son second-degré piquant et déroutant sur la grande scène de l'humour français. Sa vie est un blind-test et on n'a pas fini d'entendre parler d'elle !

Renseignements et réservations : vallescope.fr

Tarif : de 15 à 25 euros

Public : Adulte



25 au 26 mai
- 17h ou 18h
selon la date

LE BRUIT DES LOUPS - ETIENNE SAGLIO / COMPAGNIE MONSTRE(S)

#THÉÂTRE

Théâtre des Gémeaux - Sceaux

Étienne Saglio est une figure incontournable de la magie nouvelle. Poète et illusionniste, il imagine avec Le Bruit des loups un conte initiatique au plus profond d'une forêt peuplée d'animaux sauvages et de créatures fantastiques. Le magicien part à la rencontre des êtres qui peuplent les fables, de Grimm à Alice au Pays des Merveilles, en passant par Miyazaki. Au détour d'une rencontre avec un véritable chien loup, un géant mélancolique ou un renard souriant, il nous interroge sur notre rapport à la nature, et nous invite à retrouver les odeurs, les saveurs ou les bruits du monde sauvage. Un voyage onirique destiné aux enfants, petits et grands.

Renseignements et réservations : vallescope.fr

Tarif : de 18 à 28 euros

Public : Jeune public, dès 7 ans.

CATHERINE LARA

#CONCERT

Théâtre de l'Allegria - Le Plessis-Robinson

25 mai à 20h30

Si pour beaucoup, Catherine Lara est la chanteuse au violon, elle est également l'une des figures incontournables de la chanson française féminine, qui a su conjuguer les genres avec audace, explorant sans cesse de nouvelles contrées musicales. Alliant la grâce de l'instrument à sa voix grave et rauque, son talent lui vaudra de nombreux prix. Artiste intemporelle, à la musique engageante, elle a su transcender son art avec son archet en popularisant la musique classique, avec des arrangements modernes et personnels. Accompagnée de Cyrille Lehn, pianiste et Charlotte Gautier, multi-instrumentaliste. Un trio plein d'émotion et d'énergie.

Renseignements et réservations : vallescope.fr

Tarif : de 27 à 32 euros

Public : Adulte

FESTIVAL SON D'ICI - FESTIVAL DE JAZZ DU CONSERVATOIRE DE CHÂTENAY-MALABRY

30 mai au 1er juin à 20h

#SÉRIE DE CONCERTS

Conservatoire de Châtenay-Malabry et Pédiluve

Le département Musiques actuelles et jazz du conservatoire de Châtenay-Malabry continue de nous enchâter avec son festival printanier « Son d'ici ». Orchestré par David Doucerain, coordinateur du département, le festival dure trois jours et propose plusieurs concerts de jazz avec les grands élèves du conservatoire, des artistes en résidence et des artistes invités. En partenariat avec l'Azimut, deux concerts ont lieu sur la mythique scène du Pédiluve.

Trois dates à retenir :

- Jeudi 30 mai - Soirée Jazz - Auditorium du conservatoire de Châtenay
- Vendredi 31 mai - Concert des artistes en résidence au conservatoire, au Pédiluve
- Samedi 1er juin - Concert des élèves, au Pédiluve (toute l'après-midi jusqu'au soir, 14h - 22h) Les ateliers d'élèves du cursus Musiques Actuelles & Jazz

Renseignements et réservations : 01 86 63 14 34 - conservatoire.chatenay-malabry@valleesud.fr

Tarif : Gratuit

Public : Tout public

UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

DES RÉSULTATS CONCRETS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La transition écologique est majeure pour nous. Toutes étiquettes politiques confondues, nous nous sommes mis d'accord dans le cadre du PCAET pour réaliser des avancées notables en matière de développement durable. Le dernier Rapport sur le développement durable de Vallée Sud - Grand Paris en est le témoignage et met en lumière les premiers résultats concrets du Territoire.

Vallée Sud - Grand Paris se veut pionnière dans la collecte des déchets alimentaires. Nous sommes une des rares intercommunalités en France à avoir lancé la collecte des biodéchets dans toutes les zones pavillonnaires de nos 11 communes. Déjà deux mois après sa mise en œuvre, les tonnages sont au rendez-vous des résultats escomptés avec déjà en moyenne 40 tonnes par semaine. Belle réussite de l'efficacité de nos politiques environnementales en matière de gestion des déchets.

Cette année verra également la végétalisation d'une cour d'école au Plessis Robinson et le lancement des travaux de construction des stations de production et de distribution d'hydrogène à Châtenay - Malabry.

En matière de rénovation énergétique, nous avons prévu la rénovation d'équipements territoriaux à l'instar de la médiathèque de Fontenay-aux-Roses et la Buanderie à Clamart pour un gain d'efficacité de près de 50%. L'inauguration prochaine du Conservatoire Darius Milhaud à Antony à la suite de sa rénovation complète en est également un bel exemple.

Enfin, en matière de mobilité, nous sommes heureux là aussi que les premiers résultats concrets soient là : nous procéderons cette année aux premières livraisons d'aménagements cyclables à Châtenay-Malabry, Clamart et Montrouge et de nombreuses études sont en cours à Sceaux et Bourg-la-Reine. Nous tenons également notre objectif de 1000 places vélo sécurisées sur le territoire avec la livraison à Antony, Bagneux et Malakoff de nombreux abri-vélos sécurisés et nous allons continuer nos efforts en 2024. Nous suivons ainsi notre feuille de route pour une construction durable de notre Territoire.

Les élus de la droite, du centre et des indépendants

GROUPE RASSEMBLEMENT SOCIAL-DÉMOCRATE ET ÉCOLOGISTE

RETOUR SUR LE PROJET DE PLU-I

Le projet de PLU-I a été voté. Si nous soutenons ses grands objectifs, nous sommes sceptiques sur son caractère plus vert au regard de la forte densification en cours (Châtenay-Malabry, Clamart, Fontenay-aux-Roses,...) au détriment de la qualité de vie des habitants.

Stéphane Jacquot, Président du groupe "rassemblement social-démocrate et écologiste"

GROUPE « COMMUNISTES ET CITOYEN-NES »

DROIT AU LOGEMENT : REFUSONS LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Les JOP à Paris cette année provoquent une explosion des meublés de tourisme - type Airbnb. Autant de logements en moins à disposition des habitants de nos villes. Nous pouvons combattre ce phénomène. Notre groupe demande la possibilité de mettre en place le dispositif légal de compensation, qui oblige les professionnels de la location saisonnière à remettre sur le marché une surface équivalente à celle qu'ils consacrent aux meublés touristiques. Chaque commune serait ensuite libre d'appliquer ce mécanisme sur son territoire.

Groupe « communistes et citoyen-nes »

GROUPE LES ÉCOLOGISTES - VALLÉE VERTE

Aménagement, urbanisme, mobilités, liens sociaux, attractivité, culture et loisirs, gestion énergétique, gestion des déchets, nos villes et notre territoire doivent évoluer. Les élu.e.s écologistes sont à vos côtés pour croiser nos réflexions et nos regards. Et articuler nos différentes intelligences pour mettre en place un territoire résilient face aux trop nombreuses crises sociales et environnementales. «Personne n'est trop petit pour avoir un impact et changer le monde» Greta Thunberg

Le groupe Les Écologistes - Vallée Verte : Rodéric Aarsse, Elodie Dorfiac, Pascal Meker, Didier Dincher, Patrick Duru

VALLÉE SUD PRATIQUE

Vallée Sud – Grand Paris a mis en place de nombreux services pour répondre à vos demandes et faciliter votre vie quotidienne. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Je veux changer mon bac de collecte ?

- Je fais ma demande en ligne sur valleesud.fr « rubrique - Gestion des déchets » ou j'appelle le numéro vert :

N° Vert 0 800 02 92 92

Je veux connaître les jours de collecte ?

- Je consulte le calendrier dynamique de collecte en ligne sur valleesud.fr « rubrique Gestion des déchets ». Indiquez votre ville et le nom de votre rue, et toutes les dates des collectes proposées par Vallée Sud - Grand Paris vous seront présentées.

Je souhaite avoir un composteur ?

- J'effectue ma demande en remplissant le formulaire en ligne sur valleesud.fr « rubrique Gestion des déchets ». Le composteur vous sera livré gratuitement à votre domicile.

Je veux signaler un problème sur l'éclairage public ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai remarqué un problème lié à l'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai besoin d'aide pour raccorder mon habitation au réseau d'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr « rubrique Espace Public / vos démarches ». Les équipes de Vallée Sud - Grand Paris feront le nécessaire pour vous accompagner dans vos demandes.

Je veux souscrire un abonnement pour les consignes vélos ?

- Je me connecte directement sur abris-velos.valleesud.fr ou sur le site valleesud.fr rubrique vélo. Une fois le formulaire renseigné, votre badge vous sera adressé rapidement.



Je recherche un emploi dans ma ville ou à proximité ?

- Je consulte le site emploi.valleesud.fr qui recense les offres d'emploi disponibles sur le Territoire. Vous pouvez également y déposer votre CV !

Pour suivre toute l'actualité de Vallée Sud – Grand Paris

Notre site : www.valleesud.fr

Nos réseaux :   

Notre chaîne youtube : 



Vallée Sud
Grand Paris

UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'HYDRAULIQUE EXPERTE EN TRAVAUX SOUTERRAINS ET SANS TRANCHEE



6, Chemin de Villeneuve / 94140 Alfortville
Tél. : 01 41 79 01 01 - Fax : 01 41 79 01 02
bienvenue@valentintp.com

Vallée Sud - Grand Paris

présente

1^{re} édition

DU **PRIX**

MANGA

à partir du

2 mars 2024

Animations

Conférences

Vous avez entre 10 et 14 ans ?

Votez pour votre Manga préféré
parmi les 10 titres sélectionnés
à découvrir dans les médiathèques
du Territoire.

Un partenariat des médiathèques

de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff



Vallée Sud

Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

valleesud.fr

